

La politique anticléricale du pouvoir bolchevique, qui engendre les schismes, obéit au même schéma à l'étranger et en URSS. – Les candidats aux postes de commandement sont choisis avec doigté. – L'archevêque Euloge prie dès 1920 la haute Administration ecclésiastique du Sud de la Russie de le nommer exarque d'Europe Occidentale. – Promotion «moscovite» de l'archevêque Euloge en métropolitain. – Le bon vouloir de Moscou grandit, on confie au métropolitain toute l'Eglise hors-frontières. – Première réaction du métropolitain Euloge et ses actes ultérieurs. – Relations secrètes avec Moscou.

On s'étonne de constater avec quel flair le pouvoir bolchevique a su choisir l'Evêque auquel devait incomber la tâche de perpétuer le schisme au sein de l'Eglise Hors-frontières. Au reste, cela s'explique par une excellente information sur l'épiscopat de l'émigration. Et le choix du Métropolitain Euloge ne fut pas dû au hasard.

Au tout début de l'année 1920, avant même l'évènement tragique de la lutte des Blancs contre les Rouges, l'archevêque Euloge se trouva en Yougoslavie. Il prit contact avec la Haute Direction ecclésiastique du Sud de la Russie qui se trouvait en Crimée et, muni d'une mission de cette direction, il alla rendre visite à plusieurs centres de l'émigration en Europe Occidentale. Cela lui permit de postuler, par l'intermédiaire de l'archevêque de Tauride Dimitri, la chaire d'Europe occidentale. Il fut nommé le 1er octobre 1920 administrateur temporaire des Eglises hors-frontières appartenant à la juridiction du diocèse de Petrograd.

Quand le doyen de l'église de l'Ambassade à Paris posa une question à ce sujet, la nomination fut confirmée par le Synode du Patriarche, à Moscou, sous la présidence du métropolitain Eusèbe le 26 mars 1921. Le métropolitain Euloge se trouvait toujours en Yougoslavie, en qualité de professeur d'histoire sainte à l'institut de Jeunes filles de l'Eglise Blanche.

En ce temps là, Berlin était devenu le lieu de ralliement des monarchistes russes et l'archevêque Euloge, qui était des leurs, les rejoignit et devint archevêque «de Berlin». En mai 1921 un grand congrès pan-émigré des monarchistes russes se tint en Allemagne. Y prirent part le métropolitain Antoine, qui était président de la Haute Direction de l'Eglise Hors-frontières, et l'archevêque de Berlin Euloge. Le Métropolitain Antoine fut élu «Président d'Honneur du Conseil monarchiste suprême» et l'archevêque Euloge – vice-président.

Ce renouveau d'activité des milieux monarchistes dans l'émigration ne laissa pas d'inquiéter les bolcheviques et ils n'eurent de cesse d'éteindre ce foyer dangereux, qui risquait de se répandre sur le territoire de la Russie asservie. Ils envoyèrent alors à l'étranger toutes sortes d'agents chargés de semer la discorde dans les rangs de l'émigration.

L'archevêque Euloge fut alors mandé de Paris et il quitta Berlin pour devenir archevêque «de Paris». Il fut bientôt suivi par les anciens «voyants» de la société des «Argonautes», ceux-là même qui, après le coup d'Etat bolchevique devinrent les membres et les inspirateurs de «l'Académie libre de culture spirituelle», puis, à Berlin, fondèrent «l'Académie philosophico-religieuse» et enfin, à Paris, se regroupèrent dans la «"Confrérie de la Sophia». Ces sont toujours les mêmes Berdiaev, Boulgakov, Zander, Kartachov. Ce sont eux qui constituèrent l'entourage immédiat de l'archevêque Euloge et dont il suivit toujours aveuglément les conseils.

A Paris, une promotion venue de Moscou attend l'archevêque Euloge; il est nommé métropolitain. Quels sont donc les mérites qui lui ont valu cela, et qui donc à Moscou le protège ? Est-ce le patriarcat, ou bien ... le Guépéou (la Police politique) ? – la question n'est pas futile ! Est-ce parce que son «monarchisme à tout crin» lui a valu le titre de «Vice-président du conseil monarchiste suprême», ou au contraire parce qu'il a pris la parole contre le «Président» lui-même, le métropolitain Antoine, qu'il a quitté Berlin pour rejoindre Paris, où il changea complètement de cap et prêta l'oreille à des avis diamétralement opposés aux siens – au point de supprimer, au dessus de l'image de la sainte Mère de Dieu, sur son médaillon épiscopal, la couronne impériale, symbole du monarchisme ? Tout cela reste un mystère, que Moscou seule pourrait élucider.

La bienveillance de Moscou à l'égard du métropolitain Euloge ne cesse de croître. En se cachant derrière la nom du patriarche Tikhon, le pouvoir soviétique fait un pas en avant dans son oeuvre de division et de discorde. Sans que personne ne s'y attende, pas plus peut-être le métropolitain Euloge que les autres, une ordonnance parvient à son nom, datée du 22 avril / 5 mai 1922 et issue soi-disant du patriarche, du Saint Synode et du Conseil ecclésiastique

suprême de Moscou, ordonnance selon laquelle la Haute Direction de l'Eglise Hors-frontières, était bel et bien supprimée.

La cause de cette suppression était ainsi énoncée «... à cause des interventions à caractère purement politique faites au nom de l'Eglise et qui n'ont aucune valeur canonique et ecclésiastique.» Et, circonstance aggravante, l'allusion à une violation de «l'Ordonnance patriarcale» du 25 septembre /8 octobre 1919 qui interdisait au clergé de mener la lutte contre le bolchevisme ?

L'on décèle très bien ici, surtout dans cette clause sur le refus de la lutte contre le bolchevisme, la griffe du pouvoir soviétique. La volonté de tromper la conscience de l'Eglise aussi bien à l'intérieur du pays que dans l'émigration, est claire ici. C'est l'époque où un anti-christianisme patent, agissant sous les couleurs du bolchevisme, mène un combat à mort contre la foi en Christ et fait tout pour la détruire. Et c'est ce même bolchevisme qui tente d'induire en erreur et d'affaiblir l'Eglise du Christ, déclarant «au nom de l'Eglise» que la résistance est interdite par l'Eglise elle-même, par le «patriarche Tikhon». C'est un non-sens évident et un mensonge éhonté. Le patriarche Tikhon ne pouvait pas entrer en contradiction d'une façon aussi flagrante avec l'enseignement de l'Evangile, en contradiction avec lui-même et avec le Concile pan-russe de 1917-1918, D'autant plus que, comme on le sait, le patriarche ne dirige pas seul les affaires de l'Eglise, que c'est l'affaire de tous. Rappelons-nous les paroles prononcées par le Saint Père un jour au milieu de ses proches :

- Je vous demande et vous supplie de ne jamais prêter foi aux déclarations qui seront faites en mon nom dans la presse soviétique. Ce n'est pas moi qui les écris; elles sont écrites en mon nom pour dérouter les fidèles.

Mais pourquoi donc l'Ordonnance du 22 avril / 5mai1922 n'est-elle point signée par le patriarche, mais porte la signature d'un autre prêtre «pour» le patriarche ?

A l'époque, on n'accorde pas une grande importance à ce détail. On pensa que le patriarche avait refusé de signer pour souligner le caractère illégal, aux yeux de l'Eglise, de ce document. Mais à présent que l'on connaît les détails de la vie du patriarche pendant cette période, l'on comprend, que même s'il eût voulu, il n'eût pas pu signer ce texte, puisque deux mois auparavant, et très exactement le 3 mai il avait passé ses pouvoirs de patriarche à son Vicaire le métropolite Agathangel, et ceci parce qu'il attendait son arrestation d'un moment à l'autre. Bien sur, il ne pouvait pas transmettre le titre lui-même de «patriarche», mais il transmet réellement les pouvoirs et les obligations de celui-ci. Et voici que les bolchevistes interdisent au métropolite Agathangel l'entrée de Moscou : le patriarche Tikhon avait transmis ses «obligations de patriarche», mais le métropolite Agathangel fut dans l'incapacité de les prendre.

Tout cela fut évidemment combiné par le pouvoir soviétique, afin de publier la fausse Ordonnance au moment où personne ne détenait les pouvoirs patriarcaux. Il sut prendre le texte à la Chancellerie du Saint Synode et du conseil suprême de l'Eglise et l'envoyer au métropolite Euloge. C'est ce texte qui fut la cause du schisme dans l'Eglise Hors-frontières. Quant au hiérarque qui a apposé sa signature sous ce document, il l'a fait, bien entendu, sous la contrainte, sous la menace de la Tchéka.

La première réaction du métropolite Euloge, au reçu de ce texte, fut parfaitement correcte, Il écrivit le 3/16 juillet 1922 au métropolite Antoine qui se trouvait brusquement écarté :

- «L'ordonnance m'a frappé de stupeur, tant elle est inattendue et parce que j'imagine le trouble terrible qu'elle peut infliger à la vie de notre Eglise. Il est évident qu'elle a été édictée sous la pression des bolcheviques. Je ne reconnais à ce document aucune force de loi. Fut-il signé par le patriarche lui-même. Ce document a un caractère politique, et non ecclésial. En dehors des limites de l'Etat soviétique, il est nul et non avenu, pour qui que ce soit, où que ce soit.»

L'on est cependant en droit de se demander, à la lumière des événements ultérieurs, le ton de cette lettre est tout à fait sincère ? Peut-être le métropolite Euloge savait-il tout de même «quelque chose» avant l'ordonnance ? Peut-être celle-ci n'a-t-elle pas été aussi «inattendue» pour lui qu'il ne le dit ? Malheureusement, il y a des raisons de douter de la parfaite sincérité du métropolite.

Mais avant tout arrêtons nous sur un détail fort étrange de l'Ordonnance patriarcale du 22 avril/5 mai 1922, un détail qui s'inscrit en faux avec la crise que traversait alors l'Eglise. En effet, l'ordonnance a été édictée au moment où le Patriarcat était soumis à des persécutions, où le patriarche attendait son arrestation et transmettait hâtivement ses pouvoirs à son vicaire et où le pouvoir soviétique interdit à ce vicaire de quitter laroslavl. Au moment même où

L'Eglise est privée de son chef, elle édicte une ordonnance dans laquelle se fait jour une étrange ironie à l'égard de la Haute direction de l'Eglise Hors-frontières

«considérant qu'après avoir nommé le métropolite Euloge à la tête des Églises orthodoxes russes à l'étranger, la Haute Direction de l'Eglise Hors-frontières ne possède plus de domaine où exercer son autorité, nous ordonnons de supprimer cette même Direction, confiant l'administration provisoire des paroisses russes de l'émigration au métropolite Euloge, et nous lui confions la mission d'élaborer les modalités d'administration des dites églises.»

L'ironie cachée réside ici dans le fait que, conformément à la lettre du texte, la Haute direction de l'Eglise Hors-frontières, par pure distraction, par pure sottise, s'est supprimée elle-même. Ceci, bien sur, vient d'une déformation des faits. Jamais la Haute Direction n'a nommé l'archevêque Euloge administrateur de toutes les Églises orthodoxes russes «à l'étranger». Il avait été nommé en Crimée le 1er octobre 1920 directeur des églises des Ambassades pour l'Europe Occidentale uniquement. Cette déformation des faits permet de démasquer les auteurs du document, ce qui en aucune façon ne peuvent être ni le patriarche Tikhon, ni le Saint Synode, ni le Conseil suprême des Eglises. Seuls le pouvoir soviétique, le Guépéou, sont capables d'une telle fourberie.

Jamais le patriarche Tikhon et les organes qu'il présidait n'auraient pu perpétrer une action aussi anti-canonique, comme de substituer au principe conciliaire, communautaire, un pouvoir unique, celui du seul métropolite Euloge. Le Métropolite lui-même l'a bien dit dès le début : «Il ne fait aucun doute que cette ordonnance a été édictée sous la pression des bolcheviques».

Certes, les voies secrètes par lesquelles cette ordonnance a pu être publiée restent inconnues de nous. Mais une chose est certaine, c'est que le métropolite Euloge a cédé à la tentation d'envoyer par des voies inconnues de l'Eglise Hors-frontières des rapports secret, à l'adresse du patriarche Tikhon. Il les envoie via Athènes ou Vienne, par la Finlande ou par d'autres pays encore, toujours en cachette de l'Eglise Hors-frontières. Et le fait que le Gépéou le lit avant qu'ils ne parviennent jusqu'au patriarche, entre évidemment dans ses plans. Le patriarche recevait les missives, puisqu'il y apposait sa signature, mais il les laissait sans suites. Cependant, le pouvoir soviétique réussit à satisfaire les requêtes du «demandeur» en passant par dessus le patriarche et le patriarcat, et en poursuivant son propre objectif le schisme de l'Eglise. Et il ne fait aucun doute qu'une personne, dans l'entourage proche du métropolite, prenait un part active à cette correspondance secrète, à ces relations avec la "Moscovie".

Le Synode et le Concile de l'Eglise Hors-frontières firent savoir au métropolite Euloge qu'ils étaient au courant de ses rapports secrets mais il nia tout catégoriquement. En janvier 1924, par l'intermédiaire de l'archevêque de Finlande, il demande au patriarche la suppression du Synode et du Concile de l'Eglise Hors-frontières, ainsi que la confirmation de ses nouveaux «droits». Il demande également que la Mission Ecclésiastique en Palestine soit transférée dans son diocèse. Après le décès du patriarche Tikhon, il adresse ses requêtes au métropolite Pierre. Mais l'un comme l'autre restèrent sourds à ses prières ...

«Seigneur et Maître de ma vie, ne m'abandonne pas à l'esprit de paresse, de découragement, de domination et de vaines paroles !»

Après l'ordonnance du 22 avril / 5 mai 1922 le métropolite Euloge prétend agir comme l'unique chef de l'Eglise Hors-frontières. Il tente d'élargir son pouvoir au delà des limites de son diocèse d'Europe occidentale à l'Australie, au Paraguay, à l'Uruguay, à la Finlande, etc. Il ne tient compte ni du Synode des évêques et du Concile, ni des hiérarques diocésains. Bien que dans ses interventions publiques, écrites ou orales, il restât, après la suppression de la Haute Direction de l'Eglise, avec l'épiscopat de l'Eglise Orthodoxe Russe Hors-frontières, avec le Synode et le Concile des évêques présidés par le métropolite Antoine. Ce comportement ne manque pas d'introduire la disharmonie et le double-pouvoir dans la direction de l'Eglise. Puis, finalement, au milieu de 1926, le métropolite Euloge rompt définitivement avec le Synode des évêques, sous le prétexte que le Concile n'a pas mis à l'ordre du jour en tout premier lieu la question des paroisses allemandes, comme il l'avait demandé. En quittant le Concile, il entreprend une polémique ouverte contre ceux là même qui lui ont confié le diocèse d'Europe occidentale. Ce faisant, il «oublie» ce qu'il avait dit et écrit auparavant quand il défendait les positions du Concile et du Synode des évêques et qu'il exprimait ce qu'il ressentait au reçu de l'ordonnance du 22 avril/5 mai 1922. Il s'avère qu'il désirait exécuter l'ordonnance reçue, celle dont il avait dit quelle «était certainement édictée sous la pression des bolcheviques» (lettre au métropolite Antoine du 3 / 16 juillet 1922).

ARCHEVÊQUE THÉOPHANE DE POLTAVA

Dans son «Epître» à ses ouailles du 6/19 août 1926 le métropolite Euloge écrit des choses surprenantes :

«Le 22 avril / 5 mai 1922, après la condamnation par le patriarche du Concile de Karlovtsy, mes pouvoirs ecclésiastiques furent non seulement confirmés, mais considérablement renforcés et élargis : il m'incombait de fermer la Direction de l'Eglise Hors-frontières de Kartovtsy, de prendre en mains toutes les églises russes et de faire des propositions quant au mode d'administration de ces églises. Cette ordonnance transférait entre mes mains tous les pouvoirs sur les églises russes à l'étranger.»

Si l'on avait demandé au métropolite Euloge qui était le véritable inspirateur de la fameuse ordonnance – le pouvoir soviétique, désireux de susciter un schisme au sein de l'Eglise, ou bien le patriarcat, il aurait été contraint d'avouer qu'en 1922 il avait donné une réponse diamétralement opposée à ses paroles ultérieures, notamment celles de 1926, Les Pères de l'Antiquité disaient «tiens-t-en à ta première impression.»

Et la conclusion de tout cela, conformément aux paroles de l'Apôtre, c'est que le métropolite Euloge a bel et bien accompli un crime : «Car si je rebâtis les choses que j'ai détruites, je fais de moi-même un criminel» (Gal 11,18).

Il a tout d'abord refusé de croire que cette ordonnance était issue du Patriarcat et il a affirmé que son véritable auteur était le pouvoir soviétique : puis, quatre ans plus tard, il affirme le contraire et que l'ordonnance vient du patriarche, qu'elle a pour but de supprimer la Direction «non canonique» de l'Eglise Hors-frontières de Karlovtsy et de reconstruire cette Eglise sur des bases nouvelles, sous sa direction personnelle.

Où donc est la vérité, la sainte vérité ? En d'autres termes, qui est le véritable auteur de l'ordonnance, le pouvoir athée et ennemi de Dieu, ou le patriarche et la direction conciliaire ? Il faut encore ajouter quelque chose si le patriarche, le Saint Synode et le Conseil suprême de l'Eglise orthodoxe russe avaient édicté cette ordonnance, celle-ci aurait reflété l'esprit du Concile de 1917-1918, qui avait défini comme la base même de l'administration de l'Eglise le principe de la direction par tous, en l'absence de tout pouvoir unique. D'autant plus que la question avait été posée au patriarche, concernant le danger pour l'Eglise d'un possible passage au pouvoir personnel et unique. Question à laquelle le patriarche répondit en affirmant que cela ne saurait être, quand l'Eglise connaît des conditions d'existences exceptionnelles, que le pouvoir d'Etat se trouve entre les mains des pires ennemis de la foi en Christ. Or, c'est exactement le contraire que nous lisons dans la lettre du métropolite Euloge, qui se flatte d'avoir reçu «tous pouvoirs» sur les églises russes.

Il ne fait aucun doute que tout cela a été manigancé par le pouvoir soviétique, exécuté par le GUEPEOU, sous couvert du «Patriarcat» du Saint Synode et du Conseil suprême de l'Eglise.»